

Chens-sur-Léman

Lac Léman, Tougues

André Marguet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/1755>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

André Marguet, « Chens-sur-Léman », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Rhône-Alpes, mis en ligne le 01 mars 2008, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/1755>

Ce document a été généré automatiquement le 3 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Chens-sur-Léman

Lac Léman, Tougues

André Marguet

Identifiant de l'opération archéologique : 9749

Date de l'opération : 2008 (PI)

- 1 Situé en rive gauche du Petit-Lac, le littoral communal de Chens-sur-Léman est long d'environ 4 750 m. Il est riche en vestiges d'habitats du Néolithique récent-final et de la fin de l'âge du Bronze. Parmi ceux-ci, le gisement de Tougues, dont la valeur patrimoniale avait été démontrée il y a une vingtaine d'années à l'occasion d'un sondage subaquatique préalable à un projet portuaire, est probablement le gisement de cette période le mieux conservé sur le pourtour lémanique. Il contient encore des couches organiques préservées sur 2 700 m² et des pilotis sont visibles sur près de 4 000 m². Trois horizons stratigraphiques ont livré des mobiliers céramiques bien calés chronologiquement par des dates dendrochronologiques qui indiquent une durée minimale d'occupation du site durant plus de 210 ans, entre -1071 et -859 (ens.1 de -910 à -859 ; ens.2 de -1017 à -962 ; ens.3 de -1071 à -1038).
- 2 Protégés juridiquement au titre des Monuments Historiques depuis octobre 1997, les vestiges palafittiques de Tougues ne sont pas pour autant à l'abri d'une irrémédiable destruction. En effet, les aménagements littoraux et portuaires, l'abaissement du niveau du lac les années bissextiles, la régression des roselières, certaines pratiques plaisancières, etc., modifient la dynamique des courants sur les rives et accentuent l'érosion des fonds faiblement immergés (profondeur moyenne du gisement -2,9 m).
- 3 Avec pour objectif l'évaluation de ces dégradations, une courte campagne d'expertise a été réalisée du 25 mars au 4 avril 2008. Au cours des travaux, un levé bathymétrique détaillé a été dressé par l'Institut Forel de Versoix (GE) pour compléter l'état initial du secteur. Afin d'augmenter la précision des mesures réalisées avec un sonar et un échosondeur à haute fréquence (200 kHz) installés sous une embarcation à faible tirant d'eau permettant la navigation en zone côtière, l'acquisition des données bathymétriques

a été faite avant la repousse des macrophytes (lors de la campagne de décembre 2006, la douceur climatique de l'hiver n'avait pas fait disparaître les herbiers, ce qui n'avait pas permis les relevés). Centrée sur l'emprise archéologique, la zone couverte représente environ 37 800 m² (270 m x 140 m). La précision des cartes est de + ou -5 cm sur la zone archéologique. On signalera que les anciens axes, dont les sommets étaient matérialisés par des tubes métalliques laissés en place à l'époque du diagnostic et qui ont presque tous été retrouvés, ont servi de références à cette cartographie.

- 4 Par ailleurs, pour évaluer plus directement les processus d'érosion-sédimentation, les reconnaissances en plongée ont permis la vérification de l'intégrité des repères posés sur le fond lors de la campagne de décembre 2006. A cette époque, vingt-trois plaquettes rectangulaires rigides en PVC (dimensions 150 mm x 100 mm x 3 mm) avaient été implantées suivant l'axe longitudinal du gisement (tous les 10 m, sur les 170 m de longueur). Sur le transect principal perpendiculaire au rivage, au centre du gisement où des mobiliers archéologiques sont visibles sur le sol, les repères ont été implantés de manière à mieux encadrer les couches organiques qui affleurent (tous les 5 m, sur 30 m à hauteur de l'ancien sondage). Ces plaquettes étant solidarisées aux tubes métalliques fichés dans les sédiments, il était facile d'apprécier les recouvrements ou les désensablements.
- 5 Pour cette première expertise, bien que réalisée seulement quinze mois après l'implantation des références (en mars 2008, la période de baisse quadriennale n'était pas terminée ; le niveau minimal avait été abaissé à la cote 371,45), l'état des lieux n'est pas préoccupant mais confirme cependant une certaine mobilité des sédiments de surface. Ainsi, sur le profil longitudinal (dans le secteur aval et au centre), cinq plaquettes sont légèrement décollées du sol (de 3 mm à 8 mm) et deux plaquettes sont recouvertes de 2 mm à 3 mm de sables (secteurs aval et amont) ; sur le profil transversal, les deux plaquettes les plus au large sont aussi recouvertes par des sables (5 mm).
- 6 Pour permettre d'assurer de manière durable le suivi conservatoire de ces vestiges, d'autres investigations devraient être régulièrement programmées (afin d'évaluer les phénomènes érosifs liés à la baisse quadriennale du niveau des eaux, la prochaine intervention n'interviendra donc pas avant le début de l'année 2012).
- 7 Enfin, profitant de la réimplantation des axes de référence en préalable à la cartographie, les plongeurs ont élargi le rattachement topographique des pilotis apparents dans le secteur des « triangles sud » positionnés légèrement à l'aval du sondage (105 pieux dans 4 triangles de 5 m de côté, soit une densité importante de 2,42 pieu/m²). Dans ce secteur, 163 m² sont maintenant topographiés (15 triangles/355 pieux/densité 2,19 pieu/m²).
- 8 Marguet André

INDEX

Thèmes : pieu, topographie

Index géographique : Rhône-Alpes, Haute-Savoie (74), Chens-sur-Léman

operation Prospection inventaire (PI)

AUTEUR

ANDRÉ MARGUET

DRASSM